

JULIÉNAS. Huit bâtiments communaux sont concernés par la mise aux normes.

Accessibilité : priorité à la mairie

Le conseil municipal s'est réuni, mercredi soir, afin de dresser les grandes lignes de l'agenda prévisionnel d'accessibilité programmée concernant les ERP (Établissements recevant du public).

Chaque conseil municipal est chargé d'élaborer et de voter un agenda prévisionnel permettant de fixer un cadre calendaire de trois, six ou neuf ans pour achever la mise en œuvre de l'accessibilité. Au total sur la commune de Julié纳斯, huit bâtiments sont concernés : la mairie, les deux écoles, le restaurant scolaire, la salle polyvalente, l'église, la maison Véron et la bibliothèque pour un budget estimé à environ 350 000 € échelonné sur six ans.

En fonction des diagnostics préalablement établis, le conseil municipal a dressé et voté à l'unanimité de donner la priorité en 2016 à la mairie.



2016 la priorité sera donnée à la remise aux normes du secrétariat de mairie. Photo A. T. (CLP)

Rappel

La loi communément appelée "handicap", instaurée en février 2005, définit les nouvelles normes permettant l'accès de toutes personnes à mobilité réduite aux établissements recevant du public (ERP). Celle-ci devait être appliquée avant la fin d'année 2015. Au regard des retards conséquents observés sur le territoire français concernant cette procédure, une nouvelle loi "Adapt" votée en juillet 2014 permet aux municipalités d'échelonner les travaux réalisables sur le plus long terme.

Un avant-projet réalisable en deux tranches, une ferme concernant l'entrée, la mise en place d'un élévateur (ascenseur) et le réaménagement intégral du secrétariat de mairie situé au premier étage sera au cœur des discussions durant les prochains mois.

15 000 € pour la première étape du chantier

La seconde tranche "conditionnelle" est pour l'instant mise de côté. En effet, les pompiers n'ayant pas intégré leur nouvelle caserne à Emeringes, les locaux pour y implanter la salle du conseil et autres bureaux ne peuvent être aménagés.

La première étape du chantier a été estimée à près de 150 000 €. Le personnel administratif sera questionné la semaine prochaine par l'architecte afin de rendre le secrétariat plus fonctionnel qu'il ne l'est.

AUDREY THUILLEZ (CLP)

EN BREF

SAINT-AMOUR BELLEVUE

Inscriptions sur les listes électorales

Les élections régionales auront lieu les 6 et 13 décembre. L'inscription sur les listes électorales est exceptionnellement encore possible jusqu'au 30 septembre.

Pour s'inscrire, les personnes doivent se rendre en mairie munies des documents suivants : une pièce d'identité récente (valide ou périmée depuis moins d'un an) prouvant votre nationalité française : passeport ou carte nationale d'identité.

Si vous êtes devenu français récemment et que vous n'avez pas encore de papiers français : pièce d'identité d'origine (passeport ou carte d'identité valide ou périmée depuis moins d'un an) et une preuve de la nationalité (décret de naturalisation par exemple), un justificatif de domicile récent (moins de trois mois). Si vous habitez chez un particulier, prévoir une attestation signée de l'hébergeant.

LA CHAPELLE-DE-GUINCHAY



Sport scolaire. Le sport scolaire est l'occasion pour les élèves d'essayer un sport qu'ils n'ont pas toujours la possibilité de pratiquer autrement que dans l'établissement scolaire. Les quatre professeurs d'EPS du collège ont présenté aux 6^{es} différentes activités : danse, tir à l'arc, gymnastique rythmique, handball et cross. Chaque professeur a présenté son sport et les détails d'inscription ont été expliqués aux élèves. Photo Jean Gatille (CLP)

EN BREF

LA CHAPELLE DE-GUINCHAY

Voitures de collection

L'association codes-pleins phares organise dimanche au complexe sportif son rassemblement de voitures de collection. Une bourse d'échange se tiendra en parallèle de l'expo-

sition. Restauration et buvette sur place, animations, entrée gratuite.

CENVES

Megève, berceau du ski

Cenv'Arts, loisirs et culture propose une séance de cinéma vendredi, à 20 h 30, dans la sal-

le des fêtes. Projection du documentaire réalisé par Christine Doridon : *Megève, berceau du ski français*. Des témoignages, des films d'archives inédits, et de longues descentes grisantes. Adulte : 4 € ; enfant de -12 ans : 2 €. Contact Nicole Trunde au 04.74.04.61.43.

Bonnes Adresses

BONNE TABLE

621900500

AUBERGE LA MERE MARTINET

Formule à partir de 15,50 € en semaine, midi et soir
Vendredi 18 septembre : repas tête de veau - midi et soir
Le Bourg - CORMORANCHE (01) - Tél. 03.85.36.20.40
chezlameremartinet@orange.fr

Commerçants, artisans pour figurer dans cette rubrique :

03 85 90 68 41